



N° 112
26 juin 2002
Bimensuel

Vaud s'expose le 29 juin

Dans ce numéro

ACTUEL

Henri Rothen, nommé chef du service de la population.

Création d'un service de la mobilité au DINP.

3

EMPLOI

22 postes vacants.

8

VIOLON D'INGRES

Lionel Eperon, la vie en chantant.

11

MODERNISATION

Souvent pas assez performant, voire carrément obsolète, la parc informatique de l'administration cantonale va progressivement être renouvelé.

12

CONSEIL D'ÉTAT

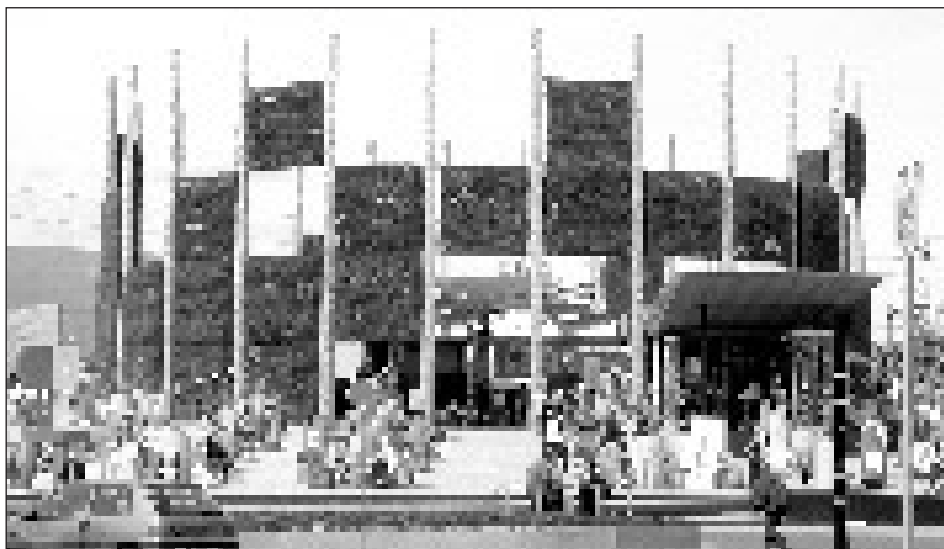
Les décisions de la quinzaine.

14

MEMENTO

Passionné par les ammonites, Serge Guillod expose son incroyable collection à l'Espace Arlaud.

16



BONA ARCHITECTURE & DESIGN

Conçu par l'architecte Urs Bona, le pavillon vaudois montre des couleurs de saison avec ses parois végétalisées.

La journée cantonale vaudoise à Expo.02 réveillera ses hôtes en fanfare de cors des alpes dès 4 heures 02, samedi.

Jour «J'Y Vé !» moins trois, moins deux, moins un... Le compte à rebours avant le lancement de la Journée cantonale vaudoise à Expo.02 laissera place à la fête le 29 juin. Les organisateurs mettent la dernière main aux préparatifs de cet événement hors du commun qui animera la ville et l'artelage d'Yverdon-les-Bains.

Le programme s'annonce comme une vaste vitrine des arts du spectacle en pays de Vaud. Cette fête-marathon démarrera dès l'aube, lorsque sur le coup des 4h02 du matin les cors des Alpes feront frémir la première rosée. Elle se terminera à l'aube suivant au son des samplers et platines

des Dj's. Vingt-quatre heures jalonnées d'événements spectaculaires et poétiques. La journée réservera à chacun, mélomane ou esthète, son lot de découvertes, qu'il s'agisse de la participation du Béjart Ballet Lausanne, de celle de Piano Seven, d'une création exceptionnelle autour de la musique de Jean-François Bovard avec «2002 en fanfare», ou d'un des quelque trente événements proposés. Même les papilles gustatives pourront vibrer. Transformé par l'association «Art de Vivre», le village de tentes, derrière le Théâtre Benno Besson, permettra de déguster les saveurs des produits du terroir.

Denis Alber, chef de projet J'Y Vé!

Le programme dans son ensemble est à découvrir sur le site de la Journée cantonale vaudoise (J'Y Vé !), à l'adresse www.dfj.vd.ch/jyve.

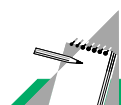
Réallocation, ou quand l'Etat innove

Nés du programme d'économie «Orchidée» en 1998, des dizaines de projets rénovateurs, dits de réallocation, ont vu le jour au sein de l'administration cantonale. Le destin de plusieurs d'entre eux sera décidé par le Grand Conseil à la fin de cette année. *La Gazette* vous propose de

découvrir l'histoire de trois d'entre eux: le développement des places d'accueil de la petite enfance, la décentralisation de la gestion de l'exécution des peines en milieu ouvert, et la constitution d'une structure de lutte contre le crime organisé.

dossier pp 4 à 7





PETITES ANNONCES

Cherche à louer: appartement 4-5 pièces, dans environnement calme et proche des transports publics, (pas d'auto) à Vevey, avec cuisine habitable, balcon, etc. Merci de nous contacter le soir de préf. au 021 921 84 43.

Cherche à louer: enseignant lassé de la ville cherche un appartement de 2 à 3 pièces à la campagne. Jardin bienvenu, confort indifférent. Vivien Œuvray, 076 581 89 61.

A louer: Verbier, à louer (été-hiver) appartement de 2 pièces, (2 à 4 personnes) dans un petit chalet situé à 50 mètres des bus et des télécabines, grand balcon sud, vue et tranquillité. Tél.: 079/ 279 06 87.

A vendre: cause déménagement pour fin juillet 2002: 1 colonne lave-sèche linge, année 1991, marque Siemens, capacité de 5 kg, fr. 800.-. Tél. 021/903 39 03 (le soir).

A vendre: imprimante CANON S 450 très peu utilisée au privé (achat en juillet 2001: frs 318.-), pour MAC, prix 200 francs. jean-luc.tappy@dfj.vd.ch.

Vacances: Croisière aux Caraïbes sur voilier privé de 15 mètres avec équipage, 2 cabines doubles privées, tout confort, 680 francs/personne et p/semaine + caisse de bord. Contact: caraibes2002@caramail.com ou fax 00 871 76 18 45 416.

Vacances: Leysin Parc Hôtel propose aux collaborateurs de l'Etat de Vaud, sur réservation, des réductions de 20%, sur le prix de la chambre avec petit déjeuner buffet. Possibilité de réserver chambres twin, chambres individuelles ou appartements. Ex.: 1 nuit pour 2 personnes en chambre sud avec balcon, petit déjeuner buffet, toutes taxes et service: 160 francs, au lieu de 200. Renseignements et réservations par tél. au 024 493 08 08 ou e-mail, info@leysin-parc.ch, ou www.leysin-parc.ch. Offre valable jusqu'au 30 septembre 2002.



La Gazette

Journal de la fonction publique vaudoise

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine-Hitz, Olivier Dessimoz, Jacqueline Decurnex, Jacqueline Lemahieu, Isabel Balitzer Domon, Catherine Lavanchy, Didier Erard, Françoise Cottet.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à La Gazette, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 40 50

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: la.Gazette@chancellerie.vd.ch

ACTUEL

«Tandem Mittellangues» c'est parti...



Développer son vocabulaire professionnel allemand ou suisse-allemand en apprenant sur le terrain, en Suisse alémanique, plutôt qu'en salle de cours, c'est possible! La formule tandem Mittellangues permet d'être à la fois dans un rôle d'apprenant et d'enseignant et d'échanger dans le «jargon» de son domaine d'activité.

Dans le cadre d'un tandem Mittellangues deux

personnes, l'une francophone, l'autre germanophone, s'apprennent réciproquement leur langue maternelle. Elles se rencontrent régulièrement et discutent sur des thèmes professionnels et culturels, choisis d'un commun accord.

Le site internet de ce projet-pilote, soutenu par l'Espace Mittelland, est accessible à l'adresse web www.mittellangues.ch. (illustration ci-dessus).

Des brochures informatives sur la formule Tandem Mittellangues ont par ailleurs été diffusées dans les services de l'administration ou sont disponibles au Centre d'éducation permanente (CEP - tél. 021 648 77 55) qui peut fournir tous renseignements complémentaires sur cette façon «naturelle» et agréable d'apprendre une langue et de connaître la culture de la région où elle est parlée.

Pour son premier rendez-vous de l'année, le Département des institutions et des relations extérieures (DIRE) propose une conférence-débat (midi-Ouverture):

La part de l'éducation dans les phénomènes d'incivilité et de violence chez les jeunes

Réflexion sur les pièges que recèle une éducation fondée de manière univoque sur l'axe affectif.

le jeudi 4 juillet 2002 entre 12h et 14h,
à l'Auditoire Matthias Mayor, CHUV, Rue du Bugnon 46, 1011 Lausanne

Le sujet sera traité par Maurice Nanchen, psychologue et psychothérapeute, ancien Directeur adjoint du Service médico-pédagogique valaisan et du Service cantonal de la jeunesse, et ancien Directeur de l'Office éducatif itinérant du Valais.

La participation est ouverte à l'ensemble des collaborateurs de l'Etat de Vaud.

Inscription préalable obligatoire jusqu'au 28 juin auprès de Isabel Balitzer Domon, DIRE: isabel.balitzer@chancellerie.vd.ch



Nouveau chef du Service de la population



Henri Rothen (photo) a été désigné comme nouveau chef du Service de la population (SPOP), rattaché au Département des institutions et des relations extérieures (DIRE). Il est ainsi confirmé dans cette fonction qu'il occupait ad intérim, depuis le 1^{er} janvier 2002, suite à la nomination, par le Conseil d'Etat, de Frédéric Chevallay au poste de délégué cantonal à l'intégration des étrangers et à la prévention du racisme.

Henri Rothen est économiste d'entreprise HEG et ancien secrétaire général de la Fédération des hôpitaux vaudois. Agé de 55 ans, il

bénéficie d'une expérience professionnelle particulièrement riche et d'une excellente connaissance de l'administration vaudoise, puisque sa carrière l'a amené à assumer successivement des responsabilités dans les secteurs privés, public et parapublic. Chargé d'études d'organisation dans l'entreprise industrielle Bobst SA durant une dizaine d'années, il exerce ensuite pendant 5 ans la fonction de secrétaire municipal de la ville d'Yverdon-les-Bains et, parallèlement celle de secrétaire de l'Union des communes vaudoises durant 2 ans. Au cours de ce bref laps de temps, il contribue de manière décisive à la création du secrétariat permanent de l'UCV. Enfin, en tant que secrétaire général de la Fédération des hôpitaux vaudois au

cours de la décennie 90, il accompagne avec conviction la profonde mutation à laquelle est confronté le monde sanitaire. Ainsi, le nouveau chef du SPOP dispose, outre son intérêt profond pour le service public, de tous les atouts qui lui permettront de poursuivre et d'achever la mutation d'un service sensiblement modifié depuis l'année 2000 et qui comprend désormais les secteurs Etrangers, Naturalisations, Passeports, Asile et Etat civil. Entré en septembre 2001 au SPOP, M. Henri Rothen a fait preuve d'une remarquable efficacité dans la gestion de problématiques sensibles, d'un engagement sans faille et d'un état d'esprit particulièrement positif. C'est la raison pour laquelle le Conseil d'Etat, soucieux d'assurer la continuité dans la conduite du service, l'a ainsi confirmé dans la fonction de chef du Service de la population. – com

Directeur de musée honoré en France

Gilbert Kaenel, directeur du Musée d'archéologie et d'histoire, a été nommé Officier de l'Ordre des arts et des lettres de la République Française, le 20 février 2002, à Paris. Cette distinction honorifique récompense Gilbert Kaenel pour son éminente contribution à la mise en valeur du patrimoine antique, son rayonnement de la recherche en archéologie et son développement de la coopération scientifique entre les deux pays (sic).

Né en 1949, docteur ès lettres de l'Université de Lausanne, Gilbert Kaenel a été chargé de cours aux universités de Berne et de Genève, avant d'être nommé directeur du Musée d'archéologie et d'histoire, dès le 1^{er} septembre 1985. Il participe fréquemment à des congrès et séminaires, en Suisse et à l'étranger. Le patrimoine du Canton de Vaud bénéficie de son engagement et de sa grande compétence.



Réorganisation au DINF: place au Service de la mobilité

Réorganisation au Département des infrastructures oblige, le Conseil d'Etat renforce la gestion des transports et crée un Service de la mobilité

Le Conseil d'Etat a approuvé le projet du Département des infrastructures de se donner les moyens de planifier et de gérer les transports de manière optimale et de créer à cet effet un nouveau Service de la mobilité. Celui-ci reprendra la totalité des missions de l'actuel Service des transports, ainsi que les tâches de planification dans le domaine des transports du Service des routes et du Service de l'aménagement du territoire.

Les tâches de planification des transports sont actuellement dispersées dans trois services: le Service des routes s'occupe des transports privés et le Service des transports des transports publics. Le Service de

l'aménagement du territoire intervient quant à lui dans des études régionales et lors de la révision du Plan directeur cantonal. Avec un Service de la mobilité, l'entier des

tâches de planification seront regroupées dans la même entité et une approche multimodale pourra être développée. L'évolution dans ce secteur montre en effet que seules des solutions qui intègrent aussi bien les transports privés que publics ainsi que les modes de mobilité douce sont à même d'apporter des réponses satisfaisantes aux besoins de la population, dans le respect des dispositions légales sur la protection de l'environnement.

La mission du Service de la mobilité consistera notamment à définir les besoins en infrastructures de transports et à planifier les investissements correspondants. Il sera également chargé de commander les

prestations des transports publics régionaux auprès des entreprises concernées.

Le Service des transports verra la totalité de ses tâches reprises par le nouveau service. Le Service des routes ne s'occupera plus de planification mais continuera d'assurer l'entretien du réseau routier et de gérer les constructions planifiées par le Service de la mobilité et décidées par les instances politiques.

Dans un premier temps, le Service des transports sera doté d'une «cellule de la mobilité» chargée de mettre en place les bases de travail du nouveau service. Dans une seconde étape, courant 2003, le Service des transports deviendra le Service de la mobilité. Cette réorganisation se fera essentiellement par des transferts internes de postes.

Le rapport «Vers la création d'un Service de la mobilité» est disponible à l'adresse www.dinf.vd.ch.



Projets de réallocation: les enfants d'Orchidée

Des dizaines de projets novateurs dits «de réallocation», seront soumis au verdict du Grand Conseil d'ici la fin de cette année. Avec une possible pérennisation en point de mire. Lutte contre le crime organisé, réinsertion des détenus et accueil de la petite enfance sont des exemples de domaines couverts par ces projets.

Lutte contre le crime organisé: un travail de longue haleine

L'efficacité et la discrétion s'avèrent souvent payantes pour le Groupe Crime Organisé (GCO).

Moins spectaculaire qu'un meurtre, moins médiatique qu'un enlèvement, le crime organisé n'en nécessite pas moins une organisation efficace pour le combattre. Une affaire peut durer des années, et conduire à des arrestations et des séquestres d'argent pouvant atteindre plusieurs millions de francs suisses. Mis sur pied par le chef de la brigade financière, Philippe Gitz, et dirigé actuellement par Pascal Granado, le Groupe Crime Organisé (GCO) mène un travail d'enquête discret et efficace.

C'est en 1997 que le GCO a vu le jour avec un effectif de deux policiers. Toutefois, depuis 1992, une cellule anti-blanchiment était déjà à l'œuvre au sein de la police de sûreté vaudoise. Le GCO fait partie, comme le Groupe criminalité économique et Groupe criminalité informatique, de la Brigade financière, laquelle ne s'occupe que des infractions pénales et non pas administratives ou fiscales. Cinq ans plus tard, et grâce au projet de réallocation,

le GCO (qui emploie 10,3 personnes) a pu engager de nouveaux collaborateurs, dont un analyste criminel et un expert-comptable, et peut se vanter d'avoir eu quelques fameux poissons dans ses filets.

Rappelez-vous: en 1998, la fameuse affaire colombienne avait permis de prouver que l'argent appartenant à une femme, vivant sur la Côte et proche d'un trafiquant de drogue, n'était pas très net. Le juge d'instruction a ouvert une enquête pénale qui a débouché sur un séquestre de fonds de 200 millions de nos francs, dont 50 millions ont été définitivement dévolus à l'Etat de Vaud. «On est souvent décrié sur la place financière européenne à cause du secret bancaire, rapporte Philippe Gitz, mais, dès qu'il y a crime ou délit pénal, le secret bancaire tombe. Par contre, je ne compte pas les pays, en Europe, qui peinent à répondre quand nous leur demandons plus des renseignements sur des comptes en banque.»

Plusieurs millions de francs par an

Depuis, le GCO rapporte bon an, mal an, plusieurs millions de francs par an à l'Etat. «Mais on ne peut pas être mercantile à ce point et tout rapporter à l'argent, ajoute Philippe Gitz, notre but est de dissuader les gens de venir mettre leur argent sale chez

Un grand nombre de projets nouveaux réalisés ces dernières années à l'Etat ont vu le jour dans le sillage du vaste programme d'économies «Orchidée». Ce programme prévoyait, en effet, qu'un huitième des sommes économisées devait être «réalloué», c'est-à-dire investi dans des projets novateurs. Ce principe a été arrêté par le Grand Conseil en novembre 1997 et appliqué dès 1998. Il a été précisé d'emblée que les «réallocations» dureraient jusqu'à la fin 2002. A partir de cette date, les projets ainsi financés doivent faire l'objet d'une évaluation finale conduisant à la décision d'y mettre fin ou de les «pérenniser».

Lorsqu'on parle de «réallocation», à l'Etat de Vaud, on désigne soit les crédits finançant ces projets, soit les projets eux-mêmes. Lorsqu'on parle de «pérennisation», on entend l'intégration

nous, mais ils aiment bien notre pays. Ils aiment profiter des cliniques de luxe, du calme et mettent leurs enfants dans les écoles privées.» En moyenne une fois par mois, une équipe part à l'étranger en commission rogatoire pour effectuer des opérations d'enquêtes et collecter des éléments de preuve. Parfois, cela permet d'avancer l'affaire, parfois pas du tout. «Tout dépend des pays que l'on visite. Nous sommes allés notamment aux Etats-Unis, en France, au Panama, en Guinée, au Chili, en Albanie et les résultats ont été divers. Par exemple, dans certains pays de l'ex-URSS, la corruption est tellement importante qu'on n'arrive pas toujours à obtenir la vérité.»

Du flair et de la patience

Le point de départ d'une enquête est variable. Parfois, c'est un Etat qui demande des renseignements sur une société. Parfois,

Le GCO en bref

Le projet a démarré avec 8 personnes le 1^{er} janvier 1999. Le Groupe Crime Organisé (GCO) compte aujourd'hui 10,3 équivalents temps plein, soit 7 policiers, 1 analyste comptable, 1,5 employé d'administration et 0,8 analyste criminel. Le budget, qui a évolué au gré du renforcement en personnel, doit être pérennisé sur la base de 1,4 million de francs.

dans le budget ordinaire de l'Etat des sommes et des postes de travail financés jusque là par réallocation. Ainsi, le journal que vous tenez entre les mains, dont le premier numéro porte la date du 7 novembre 1997, doit son existence aux réallocations. Il sera «pérennisé» dès l'an prochain, sous réserve de la décision du Grand Conseil à la fin de cette année, ce qui signifie que le poste de secrétaire de rédaction, qui devait être confirmé à la fin de chaque année, sera inscrit dans le budget comme un poste ordinaire de collaborateur de l'Etat.

La liste des projets financés par les réallocations est impressionnante. Certains d'entre eux, dont la durée était limitée, sont d'ailleurs achevés, comme l'opération DUPLO (réorganisation des départements intervenue en avril 1998), la démarche «pénibilité» ou le Plan Qualité du Service des routes.

La plupart des innovations introduites grâce aux réallocations ont permis de répondre à des besoins nouveaux de la société ou de l'administration elle-même. Certaines d'entre elles, comme le groupe Impact (lutte contre le mobbing) ne sont plus des projets à proprement parler mais font pratiquement déjà partie du paysage institutionnel et leur pérennisation n'est contestée par personne.

Trois catégories de projets

En principe, tous les projets en cours devraient être soit abandonnés, soit pérennisés cet automne par le Grand Conseil dans le cadre de son débat sur le budget 2003. En réalité, les choses sont un peu plus compliquées, du fait de la nature même des projets. Les propositions du Conseil d'Etat, qui font suite à une série de préavis en cascade du comité de pilotage, de la «cellule

de coordination transversale» et de la délégation à la modernisation, rangent les projets en trois catégories:

- 1) les projets à pérenniser,
- 2) les projets qui doivent prendre fin en 2003 ou en 2004, qu'il faut financer jusqu'à leur terme,
- 3) les projets qui ne sont pas suffisamment avancés pour qu'une décision puisse être prise quant à leur pérennisation, pour lesquelles une prolongation est demandée jusqu'à fin 2003.

La Gazette vous présente dans ce dossier, à titre d'illustration de l'ensemble de la démarche de réallocation, l'histoire de trois projets que le Conseil d'Etat propose de pérenniser: le développement des places d'accueil de la petite enfance, la décentralisation de la gestion de l'exécution des peines en milieu ouvert, et la constitution d'une structure de lutte contre le crime organisé. – LR

ce sont des policiers qui appellent leurs collègues du GCO pour leur demander de suivre telle ou telle personne qui a un train de vie luxueux, parfois, c'est tout simplement le flair de l'inspecteur ou ses contacts qui permettent de commencer une affaire. Il faudra alors beaucoup de patience, de savoir-faire et de collaborations des collègues du GCO qui mettront à profit toute leur expérience.

Le Groupe crime organisé bénéficie du précieux soutien de deux collaborateurs spécialisés: un expert-comptable pour l'analyse de dossiers comptables et un analyste criminel qui établira des schémas mettant en scène tous les acteurs d'une affaire. Cela permettra de faire ressortir des liens et relations qui, souvent, ne sautent pas aux yeux immédiatement. Des mois, voire des années plus tard, l'affaire trouve son épilogue, comme cette histoire, qui avait démarré en 1998: une société, qui avait mis plus d'un million sur des comptes dans une banque à Nyon, n'a pu prouver l'origine de cet argent

qui provenait en fait d'un racket effectué à Moscou au détriment d'une société suisse. Le montant a fait l'objet, il y a un mois seulement, d'une ordonnance de confiscation et appartient désormais à l'Etat de Vaud.

Une complémentarité avec la police judiciaire fédérale

Un exemple parmi tant d'autres qui prouve qu'un groupe de lutte contre le crime organisé a lieu d'être dans notre canton,

même s'il existe, depuis peu, une police judiciaire fédérale dont les missions sont complémentaires à celles du GCO, mais à un niveau différent. Dans le canton de Vaud, le GCO bénéficie des contacts liés à la proximité, ce qui lui permet d'obtenir des renseignements fiables et d'être à même d'observer «au front» le développement des activités d'organisations criminelles présentes sur notre territoire.

Anne-Marie Francelet



Les «affaires» traitées par le Groupe crime organisé font régulièrement les gros titres dans la presse.



Un projet de réallocation qui permet à des personnes condamnées de servir l'intérêt général

Purger une petite peine autrement, c'est ce que permet le Travail d'intérêt général (TIG), l'un des deux projets en cours de la Fondation vaudoise de probation.

Depuis septembre 1999, les auteurs de délits mineurs peuvent exécuter leur peine sous la forme des Arrêts domiciliaires (AD) ou du Travail d'intérêt général (TIG). Ce dernier, autrefois géré par le Service pénitentiaire, est actuellement sous la responsabilité de la Fondation vaudoise de probation, institution de droit privé aujourd'hui plus que centenaire. Depuis avril 2001, à l'initiative de deux anciens surveillants de la prison La Tuilière, à Lonay, et grâce à un projet présenté auprès de la Démarche de modernisation, une alternative supplémentaire est proposée aux condamnés: participer à un Atelier de travail d'intérêt général.

Destiné aux volontaires

Les personnes condamnées à de petites peines privatives de liberté (jusqu'à trois mois) peuvent présenter une demande à la Fondation de probation, dont le siège social est à Lausanne avec des antennes à Nyon, Yverdon et Bex, pour exécuter leurs sanctions sous la forme du TIG. «Les

personnes qui nous sollicitent sont toutes volontaires», précise son directeur Jacques Monney. Les conseillers de probation examinent alors chaque dossier avec une attention particulière et décident si le condamné remplit les conditions pour exécuter sa peine sous la forme du TIG.

Occasion d'une prise de conscience

La Fondation vaudoise de probation gère avec beaucoup de doigté, de savoir-faire et d'humanité les dossiers de chaque condamné. «Lorsque nous recevons une personne, nous lui précisons qu'elle doit exécuter sa peine, mais qu'elle le peut le faire d'une autre manière que par l'enfermement. C'est une marque de confiance que lui témoigne l'Autorité. Pour nous, c'est l'occasion de la sensibiliser à sa situation et lui faire prendre conscience de son comportement déviant. Par exemple, si un condamné est sanctionné suite à plusieurs infractions à la Loi sur la circulation routière en raison d'une dépendance à l'alcool, nous allons profiter du temps de la peine pour lui permettre d'identifier son problème. Le plus souvent, ces personnes réagissent positivement et se sentent soulagées par l'écoute qu'on leur propose. C'est un outil thérapeutique!», ajoute François Grivat, conseiller de probation, responsable du secteur des peines en milieu ouvert à la Fondation vaudoise de probation.

Cette institution collabore avec quelque 120 associations, fondations ou collectivités d'utilité publique qui proposent des activités

Le TIG en bref

La Fondation vaudoise de probation conduit deux projets qui se déclinent comme suit: le Travail d'Intérêt Général (TIG) proprement dit et l'atelier du TIG. Le premier tourne avec un budget de 445'000 francs pour 4 équivalents temps plein et a démarré en janvier 2000. Quant à l'atelier du TIG, il a ouvert ses portes en avril 2001, occupant 2 équivalents temps plein et fonctionnant avec un budget de 290'000 francs.

non rémunérées pour quelques jours ou semaines. Les condamnés peuvent par exemple être placés dans des EMS ou hôpitaux. Ils sont responsables de la qualité de leur travail et doivent donc être fiables. «Si nous plaçons une personne comme cuisinier dans un hôpital, elle est tenue de respecter les horaires convenus et doit exécuter au mieux sa tâche dans l'intérêt des patients. Certaines personnes ne sont cependant pas capables de respecter ces exigences. C'est pour cette catégorie d'individus que deux anciens surveillants de la prison La Tuilière ont créé un Atelier de travail d'intérêt général», explique François Grivat.

Structure mobile

Cet atelier compte jusqu'à dix personnes qui sont encadrées par les deux initiateurs du projet. La structure peut se déplacer selon les besoins: un jour à Crissier, un jour à Puidoux, un autre encore à Orbe. Cela dépend des travaux à exécuter. Ceux-ci vont du réaménagement d'un sentier pédestre à Epalinges, de la remise à neuf d'un ancien moulin à Crissier à une intense collaboration à la Fête fédérale de lutte à Nyon ou Expo 02 à Yverdon.

Le bilan de cet Atelier de travail d'intérêt général est très positif. Il a permis à de nombreuses personnes de prendre conscience qu'elles n'étaient pas en marge de la société, mais capables d'y trouver leur place. Travailler en équipe, partager un repas et effectuer des tâches communes génèrent chez elles un sentiment extrêmement positif et revalorisant. «Pourtant, les travaux qui nous sont demandés sont souvent rudes, astreignants et doivent être exécutés dans des conditions parfois malaisées», conclut Jacques Monney – AMF



Les collaborateurs de la Fondation vaudoise de probation en charge des projets TIG lors d'une sortie.

Créée en un temps record pour les collaborateurs de l'Etat, une crèche a permis de désencombrer un peu les listes d'attente

Entre la décision de sa création dans le cadre d'un projet de réallocation et l'ouverture de la garderie Carambole, il n'a fallu que huit mois. La demande se faisait pressante. Les places restent cependant rares.

À fin 1998, le Conseil d'Etat a donné son feu vert concernant la création d'une nouvelle garderie pour les fonctionnaires vaudois. A peine huit mois plus tard, soit en août 1999, les locaux étaient trouvés, la directrice et les employés engagés et les bambins pouvaient effectuer leur première rentrée. Un temps record pour la naissance d'une institution de ce type grâce, surtout, à la motivation de deux femmes, Nicole Golay, cheffe du Bureau de l'égalité Hommes-Femmes et Bénédicte Müller, directrice de l'autre garderie pour les fonctionnaires de l'Etat de Vaud, Mosaïque.

C'est en 1993 que la première garderie pour les enfants des employés cantonaux a vu le jour. Elle s'appelait déjà Mosaïque, comptait déjà trois unités (soit la nursery, les trotteurs et la garderie) et comptait 30 places. Quatre ans plus tard, la structure déménage à l'avenue Mont-Paisible 20, sur le site du CHUV, et s'agrandit au passage jusqu'à offrir 40 places. L'an dernier, nouvelle modification de cette garderie, puisqu'elle a pu s'agrandir et compte actuellement 66 places.

Trouver des locaux assez grands

«Mais on avait une telle liste d'attente qu'on n'arrivait pas à satisfaire toutes les demandes. Nous avons donc proposé la création d'une nouvelle structure à Lausanne qui a vu le jour en août 1999. Nous avons dû faire très vite», explique Bénédicte Müller. D'abord, il a fallu trouver des locaux assez grands pour accueillir tout ce petit monde. Après avoir contacté le Service des gérances du canton de Vaud, qui n'avait malheureusement rien à proposer, la responsable a fait comme tout le monde, c'est-à-dire contacté les gérances et feuilleté les journaux. C'est à la rue du Valentin 34 que Bénédicte Müller a trouvé les locaux où les petits courent, jouent, mangent et se reposent, du lundi au vendredi, depuis bientôt trois ans.



ANNE-MARIE FRANGELET

Créée en 1999, la crèche La Carambole, la deuxième à être réservée aux collaborateurs de l'Etat de Vaud, affiche complet. Et on se prend à rêver à une troisième.

Une directrice, Paola Biancardi, a ensuite été engagée, ainsi que le personnel (on compte 10 postes à plein temps). La structure compte quatre unités, soit la nursery, les trotteurs, la garderie ainsi qu'un accueil pour les écoliers. La garderie est fermée une semaine à Noël et trois semaines en été, afin d'éviter d'engager du personnel supplémentaire pour remplacer les personnes qui sont en vacances.

Qui peut avoir une place ?

On le sait, les places en crèche sont très difficiles à obtenir. En fait, pour avoir une petite chance que son enfant soit à Carambole, il faut qu'un des deux parents soit fonctionnaire à l'Etat de Vaud et que l'inscription soit faite le plus rapidement possible afin de figurer en bonne place dans la liste d'attente. Les places sont en effet rares. Car les bébés inscrits à la nursery passeront ensuite dans le groupe

suivant, les trotteurs, ce qui fait que très peu de places sont libérées par année. Mais il faut toujours espérer. Et l'espoir est encore plus grand, puisque le Bureau de l'égalité se penche sur un nouveau projet de crèche pour les fonctionnaires de l'Etat de Vaud – AMF



Nursery, trotteurs, garderie et accueil des écoliers: une unité pour chaque âge.

Carambole en bref

En janvier 1999 démarrait le projet d'ouverture de la crèche Carambole. A une encablure de sa pérennisation, la crèche fonctionne sur la base d'un budget de 693'000 francs et emploie 12,95 équivalents temps plein.

Bulletin des postes vacants

Appliquer, développer et optimiser ses compétences dans la fonction publique. Toutes les offres d'emploi. Naviguez sur www.vaud.ch.

DIRE Département des institutions et des relations extérieures

Assistant-e de bibliothèque (Assistant-e en information documentaire) pour la Bibliothèque cantonale et universitaire, Bibliothèque de Droit et Sciences économiques, site de Dorigny **50%**

Mission: service du prêt et prêt interbibliothèques, accueil des usagers, rangement et gestion du libre-accès, gestion des magasins. Gestion des périodiques (suivi, mise en place, reliure). Saisie des commandes et catalogage des ouvrages. Equipement des livres, petites réparations de livres abîmés (cl. 10-12).

Profil: Certificat fédéral de capacité de libraire ou CFC d'assistant en information documentaire. Maîtrise des outils informatiques de base en usage dans les bibliothèques, intérêt marqué pour les NTIC, capacité de travailler en équipe de manière autonome et flexible, goût prononcé pour les contacts avec le public. Horaire de travail: le matin de 7h30 à 12h.

Renseignements: M. Gérald Gavillet, 021/692.48.80

Adresse: réf. 3594G, Bibliothèque cantonale et universitaire, Mme Olga Farman - 1015 Lausanne

Employé-e de musée qualifié-e (Préposé-e à l'accueil) pour le Musée de l'Elysée **70%**

Mission: préposé-e à l'accueil du Musée de l'Elysée, vous informez et orientez les visiteurs. Vous assurez la réception téléphonique et la vente des billets, des livres et des articles de la librairie-boutique. Vous êtes chargée de la surveillance et de la sécurité des personnes et des oeuvres et apportez votre soutien à l'administration du Musée (cl. 10-12).

Profil: Certificat fédéral de capacité (requérant au moins 3 ans d'apprentissage) jugé utile à l'exercice de la fonction ou titre jugé équivalent. Aisance dans les contacts avec le public, sens de l'accueil et du commerce. Intérêt et, si possible, bonne connaissance de la photographie. Aptitude à la tenue de caisse et aux décomptes de vente. Anglais et allemand: notions orales. Windows, Word, Excel, Access, Filemaker. Casier judiciaire vierge.

Renseignements: M. William A. Ewing, 021/316.99.11

Adresse: réf. 3588G, Musée de l'Elysée, M. William A. Ewing, Av. de l'Elysée 18 - 1014 Lausanne

DSE Département de la sécurité et de l'environnement

(2 postes) Spécialiste des données A (Spécialiste en sécurité informatique) pour l'Office de la sécurité informatique cantonale **70% à 100% et 100%**

Mission: vous participez à l'élaboration de la stratégie de sécurité informatique, à l'analyse des faiblesses et des risques dans les environnements existants ou en développement, donnez les impulsions nécessaires à leur bonne évolution, concevez des moyens performants de sécurité pour assurer d'une manière durable et économique la disponibilité, la confidentialité et l'intégrité des données de l'Etat de Vaud (cl. 27-29).

Profil: titre universitaire, diplôme ETS, brevet fédéral d'analyste programmeur ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans en règle générale dans l'informatique, dont 3 comme administrateur/trice de base de données ou concepteur/trice en informatique. Ou: diplôme fédéral d'informaticien de gestion ou titre jugé équivalent, pratique de 3 ans en règle générale comme administrateur/trice de base de données ou concepteur/trice en informatique; ou CFC de commerce ou titre jugé équivalent et pratique de 12 ans en règle générale dans l'informatique, dont 3 comme administrateur/trice de base de données ou concepteur/trice en informatique.

Renseignements: M. Philippe Christe, 021/316.03.10

Adresse: réf. 3602G (70% à 100%) et 3603G (100%), Secrétariat général du DSE, M. Antonio Racciatti, Place du Château 1 - 1014 Lausanne

DINF Département des infrastructures

Ouvrier/ère spécialiste A (Electricien-ne) pour le Centre d'entretien électromécanique de la Blécherette **80%**

Mission: assurer la maintenance et l'entretien des installations électromécaniques de signalisation et de régulation du trafic (partie courant fort). Suivre les travaux effectués par des entreprises privées. Tenir à jour les dossiers et les plans techniques (cl. 17-19).

Profil: CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou titre jugé équivalent. Pratique de 8 ans en règle générale ou maîtrise fédérale. Effectue des travaux spécialisés exigeant de l'initiative, de l'indépendance et impliquant des responsabilités et des connaissances particulières. CFC d'électricien de réseau ou équivalent. Pratique de 10-12 ans dont au moins 5 dans le domaine du service après-vente ou de la maintenance. Très bonnes connaissances des réseaux basse tension. Disponible pour service de piquet. Voiture indispensable (lieu de travail La Blécherette).

Renseignements: M. Gabriel Lienhard, 021/316.76.81

Adresse: réf. 3600G, Centre d'entretien électromécanique, M. Gabriel Lienhard, Centre de la Blécherette - 1014 Lausanne

DFIN Département des finances

Adjoint-e B pour le Secrétariat général **75%**

Mission: au sein du Secrétariat général des finances et dans le cadre de la mission de soutien au Chef de département, vous êtes en charge sur mandat de dossiers relatifs à certains projets en vue de leur validation économique et politique (cl. 27-30).

Profil: titre universitaire, avec pratique de 8 ans en règle générale dès son obtention. Assume des responsabilités importantes.

Renseignements: M. Philippe Mathis, 021/316.20.11

Adresse: réf. 3604G, Secrétariat général du DFIN, M. Philippe Mathis, Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne

Chargé-e de recherche (Analyste métiers) pour le Service du personnel **100%**

Mission: dans le cadre du projet transversal DECFO (description des emplois et classification des fonctions): effectuer des recherches, analyser les fonctions actuelles et décrire les métiers. Conduire des séances de travail, créer et maintenir une base de connaissances, rédiger des rapports de synthèse et participer à la mise en oeuvre et à l'adaptation des outils du projet (cl. 22-25).

Profil: titre universitaire, pratique jugée utile à l'exercice de la fonction d'un an au minimum, ou pratique de 5 ans en règle générale en qualité de chercheur/euse associé-e. Aptitude à assumer la responsabilité ou la co-responsabilité d'une recherche. Personnalité ouverte, autonome, rigoureuse et précise, vous maîtrisez les outils informatiques courants. Esprit d'équipe. Allemand et connaissances de l'administration cantonale vaudoise souhaités.

Renseignements: Mme Christine Ruef Bayiha, 021/316.19.38

Adresse: réf. 3587G, Service du personnel de l'Etat de Vaud, M. Simon Méan, Rue Caroline 4 - 1014 Lausanne

Secrétaire ou employé-e principal-e d'administration pour le Secrétariat général **100%**

Mission: le Secrétariat général du Département des finances a pour mission d'appuyer l'organisation administrative et politique du département. Vous cherchez un travail diversifié et aimez prendre des responsabilités. Vous possédez déjà une expérience confirmée au sein d'un secrétariat administratif ou de direction et souhaitez vous intégrer dans une équipe d'état major. Connaissances de comptabilité (préparation de travaux dans le cadre du suivi budgétaire du service); bonne aptitude à gérer les priorités;

facilités de rédaction et orthographe précise; maîtrise de l'informatique est demandée - travail sur Office (Word, Excel et Powerpoint) mais aussi sur certaines applications internes à l'Etat de Vaud.

Profil: secrétaire: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue tous travaux administratifs exigeant de l'initiative et de l'indépendance sur la base d'instructions générales. Employé-e principal-e d'administration: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante.

Renseignements: M. Giancarlo Ombelli, 021/316.20.16

Adresse: réf. 3589, Secrétariat général du DFIN, M. Philippe Mathis, Rue de la Paix 6 – 1014 Lausanne

Employé-e principal-e d'administration ou Secrétaire auprès de l'Office d'impôt de Lausanne-Ville **70%**

Mission: polyvalent-e, vous jouerez un rôle clé de gestionnaire et d'organisateur/trice du secrétariat de la direction et du service. Vous assisterez également le responsable du service logistique dans la planification et le contrôle des activités des groupes rattachés à ce service. Vous aurez également pour mission l'encadrement de(s) apprenti-e-s.

Profil: employé-e principale d'administration: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Secrétaire: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue tous travaux administratifs exigeant de l'initiative et de l'indépendance sur la base d'instructions générales. Nous vous imaginons de personnalité autonome, positive et dynamique. Structuré-e, avec un bon esprit d'initiative, vous appréciez les activités variées, les contacts et êtes apte à travailler autant sous stress que dans une ambiance plus décontractée. Vous êtes à l'aise avec les outils informatiques et avez un réel sens de la qualité de service.

Renseignements: M. Eric Horisberger, 021/316.22.01

Adresse: réf. 3596G, Administration cantonale des impôts, Mme Brigitte Panchaud, Av. Jomini 8, CP 177 – 1018 Lausanne 18

Employé-e de bureau qualifié-e (Téléphoniste-réceptionniste, gestionnaire de bases de données) pour le Service du personnel **100%**

Mission: accueil téléphonique et orientation des demandes. Accueil des visiteurs. Gestion de bases de données. Prise de rendez-vous. Ouverture des dossiers des candidats et saisie de leurs données personnelles. Classement et archivage des dossiers. Ouverture et traitement du courrier. Tenue d'une petite caisse. Remplacement occasionnel de la secrétaire du secteur Bilan, recrutement et mobilité (cl. 8-11).

Profil: CFC de bureau ou titre jugé équivalent. Personnalité ouverte et avenante, goût pour les contacts humains, capacité à résister au stress généré par des tâches multiples et simultanées. Intérêt pour les outils modernes de communication électronique; excellente base Microsoft.

Renseignements: Mme Marian Straehl, 021/316.29.20

Adresse: réf. 3586G, Service du personnel de l'Etat de Vaud, M. Simon Méan, Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne

Conciergerie A pour le Centre d'enseignement de Marcellin/Morges **100%**

Mission: responsable de la conciergerie des bâtiments du complexe d'enseignement de Marcellin à Morges. Assurer la bienfaisance des nettoyages journaliers effectués par le personnel auxiliaire ou sous mandat. Procéder aux réparations courantes, remplacement des sources lumineuses, etc. Participer aux mesures mises en oeuvre pour une gestion rationnelle des énergies consommées. Intégrer le processus de tri et de valorisation des déchets et y participer activement. Exécuter les travaux spécifiques liés à ce poste (cl. 14-16).

Profil: Certificat fédéral de capacité et activité de 8 ans en règle générale, dont 4 ans comme conciergerie professionnelle; ou activité de 14 ans, dont 4 ans en règle générale comme conciergerie professionnelle. Responsable d'une conciergerie importante. CFC d'un métier du bâtiment complété par le brevet de conciergerie. Faculté d'organiser son travail et celui de l'équipe de conciergerie de façon autonome dans le respect des missions et priorités. Aptitude à la conduite de personnel. Disponibilité et entregent. Souplesse dans l'horaire de travail. Esprit d'équipe. Connaissances des produits et machines de nettoyage et des méthodologies à appliquer. Obligation de loger sur le site dans un appartement de service mis à disposition.

Renseignements: M. Manahan Barillier, 021/316.74.74

Adresse: réf. 3605G, Service immobilier et logistique, M. Roland Perrin, Rue de l'Université 5 – 1014 Lausanne

DFJ Département de la formation et de la jeunesse

Ingenieur-e B ou Chimiste B (Responsable de la sécurité de l'Université de Lausanne) **100%**

Mission: propose et supervise la mise en oeuvre de la politique de sécurité de l'UNIL dans ses différents aspects (MSST - mesures de sécurité et de santé au travail, protection passive et active contre le feu et autres dommages, organisation des premiers secours, sûreté). Collabore avec les autres Services et Unités concernés par la sécurité, à l'intérieur de l'UNIL comme à l'extérieur. Le ou la responsable de sécurité est la référence en matière de sécurité pour l'ensemble des membres de l'UNIL et des usagers de celle-ci.

Profil: ingénieur-e B: diplôme d'ingénieur EPF, inscription au REG A ou titre jugé équivalent avec pratique de 3 ans en règle générale. Ou: diplôme d'ingénieur ETS, inscription au REG B ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Traite des problèmes complexes impliquant des responsabilités importantes. Chimiste B: diplôme d'ingénieur chimiste EPF, titre universitaire ou titre jugé équivalent et pratique de 3 ans en règle générale. Traite des problèmes complexes impliquant des responsabilités importantes. Ou diplôme d'ingénieur chimiste ETS ou titre jugé équivalent et pratique de 6 ans en règle générale. Traite des problèmes complexes impliquant des responsabilités importantes. Formation universitaire ou technique, de préférence en biologie, médecine, chimie. Formation complémentaire comme ingénieur-e de sécurité (ou remplissant les conditions pour obtenir le titre d'ingénieur de sécurité et de spécialiste MSST). Formation pratique dans un ou plusieurs domaines de la sécurité, par exemple dans un corps de pompiers ou une section de secouristes. Justifier d'une expérience de plusieurs années dans le domaine de la sécurité. Avoir exercé des responsabilités professionnelles ou para-professionnelles (p. ex. officier pompier). Avoir dirigé des projets complexes nécessitant la coordination de plusieurs services, ou y avoir participé. Justifier de la maîtrise des outils bureautiques. Connaissances de l'allemand et de l'anglais (lecture, compréhension orale).

Renseignements: M. Christian de Trey, 021/692.23.11

Adresse: réf. 3580G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BGP-UNIL, BRA – 1015 Lausanne

Maître-esse d'enseignement professionnel A ou B pour l'Ecole romande d'arts et communication **100%**

Mission: enseignement pratique et théorique aux apprenti-e-s concepteurs/trices multimédia, ainsi qu'aux technicien-ne-s en management de projet multimédia, dans les domaines suivants: logiciels traitement d'image, illustration, infographie et web, intégration des composants multimédia, gestion de projet, base de données et développement de concept e-learning.

Profil: maître-esse d'enseignement professionnel A: titre universitaire en rapport avec les branches enseignées, titre jugé équivalent ou inscription au REG A. Diplôme fédéral de maître professionnel, brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire ou autre formation pédagogique reconnue par le Département de la formation et de la jeunesse. Maître-esse d'enseignement professionnel B (cl. 23-26): diplôme d'une école technique supérieure, inscription au REG B, diplôme de l'ESCEA/HES, brevet pour l'enseignement dans les classes supérieures ou titre jugé équivalent avec pratique de 2 ans en règle générale. Ou diplôme d'une école supérieure d'arts appliqués ou titre jugé équivalent et pratique de 4 ans en règle générale. Diplôme fédéral de maître professionnel ou autre formation pédagogique reconnue par le Département de la formation et de la jeunesse. Avoir occupé un poste dans l'industrie ou enseigné pendant 6 ans en règle générale dans un établissement secondaire supérieur. Enseigne dans les écoles techniques supérieures et les écoles supérieures reconnues de niveau équivalent. Pratique dans les domaines de l'image numérique et de l'informatique. Expérience de conduite de projet de l'enseignement à distance.

Renseignements: M. Michel Stauffer, 021/316.01.00

Adresse: réf. 3591G, Ecom, M. Michel Stauffer, CP 272 – 1002 Lausanne

Adjoint-e C (juriste-économiste) pour la DGEO (Direction générale de l'enseignement obligatoire, anciennement SENEPS) **100%**

Mission: assister et conseiller les directeurs généraux adjoints dans la gestion des dossiers, l'adaptation de la loi sur le personnel, le traitement et le suivi des dossiers de droit sur le travail, les recours et toutes les tâches spécifiques confiées par les DGA (Pour cette part du poste, taux d'activité d'environ 50%). Au titre de collaborateur/trice principal-e de la direction financière, faire preuve de compétences dans le domaine économique et financier (Pour cette part du poste, taux d'activité d'environ 50%) (cl. 24-28).

Profil: titre universitaire avec pratique de 3 ans en règle générale dès l'obtention du titre.

Renseignements: M. Pierre Kolly, 021/316.32.21

Adresse: réf. 3599G, DGEO, M. Christian Cornamusaz, Rue de la Barre 8 – 1014 Lausanne

Educateur/trice spécialisé-e pour l'Atelier thérapeutique du Soir du Service de psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent **30%**

Mission: travail en équipe pluridisciplinaire. Prise en charge d'enfants présentant des troubles du comportement et de la personnalité (cl. 15-17).

Profil: diplôme d'éducateur spécialisé ou titre jugé équivalent. Expérience souhaitée du travail en équipe pluridisciplinaire et intérêt marqué pour la prise en charge institutionnelle d'enfants présentant des troubles de la personnalité et du comportement.

Renseignements: Mme Béatrice Rebeaud, 021/314.19.65

Adresse: réf. 3583G, Centre thérapeutique du Soir, M. Olivier Chouchena, Rue du Bugnon 23B – 1005 Lausanne

Secrétaire ou employé-e principal-e d'administration (allemand-français) pour le Décanat de la Faculté de médecine, Université de Lausanne **100%**

Mission: mise en place d'un secrétariat en langue allemande et participation aux tâches de secrétariat du Décanat de la Faculté de médecine (50%). Seconde l'équipe administrative de la Commission de la recherche (mise à jour de bases de données, organisation de manifestations, suivi de projets, etc.) (50%).

Profil: Secrétaire: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue tous travaux administratifs exigeant de l'initiative et de l'indépendance sur la base d'instructions générales. Employé-e principal-e d'administration (cl. 14-16): CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Maîtrise de l'allemand (indispensable). Connaissances de l'anglais: un plus. Bonne connaissance du milieu médical et des institutions hospitalo-universitaires. Intérêt pour le domaine de la recherche médicale. Maîtrise des outils informatiques usuels ainsi que de ceux de gestion de base de données et de recherche documentaire. Bonne organisation, flexibilité, esprit ouvert, sens du travail en équipe.

Renseignements: Mme Véronique Jost Gara, 021/692.50.04

Adresse: réf. 3592G, Université de Lausanne, Mme Tessa Gozzo, BGP-UNIL, BRA – 1015 Lausanne

DSAS Département de la santé et de l'action sociale

Economiste pour le Service de la santé publique

Mission: traiter tous les dossiers de la division ECOFIN relatifs au financement du fonctionnement des hôpitaux membres de la FHV (Fédération des hôpitaux vaudois), du GHOL (Nyon-Rolle) et de l'EHC (Morges, Aubonne, La Côte) (cl. 24-28).

Profil: licence en sciences économiques avec pratique de 3 ans en règle générale. Ou diplôme de l'ESCEA/HES ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale dès l'obtention du titre. Goût prononcé pour les chiffres et la négociation. Forte capacité d'analyse et de synthèse. Flexibilité, entregent et aisance rédactionnelle. Connaissances de la politique sanitaire et des modalités de financement des hôpitaux vaudois bienvenues.

Renseignements: M. Thierry Blanc, 021/316.42.02

Adresse: réf. 3590G, Service de la santé publique, M. Gilles Caspari, Rue Cité-Devant 11 – 1014 Lausanne

Assistant-e en pharmacie pour le Service de la santé publique **50%**

Mission: seconder le pharmacien cantonal dans ses activités, assurer son secrétariat et signer les lettres portant sur le suivi administratif des dossiers. Réaliser de manière autonome les activités de contrôle des stupéfiants légaux (cure de substitution pour les personnes toxico-dépendantes, contrôle des inventaires de stupéfiants et retours de stupéfiants périmés) déléguées par le pharmacien cantonal, sous sa supervision. Renseigner le public et les professionnels (pharmaciens, médecins, entreprises pharmaceutiques, laboratoires d'analyses médicales). Assurer le suivi et la mise à jour des dossiers du pharmacien cantonal (cl. 10-12).

Profil: CFC d'assistant en pharmacie ou titre jugé équivalent. Activité

administrative de secrétariat et de contrôle des produits thérapeutiques mis sur le marché (médicaments, stupéfiants, dispositifs médicaux).

Renseignements: Mme Anne-Sylvie Fontannaz, 021/316.42.01

Adresse: réf. 3595G, Service de la santé publique, M. Gilles Caspari, Cité-Devant 11 – 1014 Lausanne

OMSV Organisme médico-social vaudois

Directeur/trice de l'OMSV **100%**

Mission: définir la politique générale de l'institution et en assurer l'application. Diriger l'OMSV et assurer l'efficacité de ses services, son fonctionnement et le développement des compétences de ses collaborateurs. Conduire l'évolution de l'offre et du dispositif d'aide et de soins à domicile et de la prévention. Assurer l'utilisation optimale des ressources. Assurer la mise en place de contrôles financiers, de conformité et de gestion. Promouvoir les activités d'aide et de soins à domicile et de la prévention auprès de la population, des autorités et des partenaires (HC).

Profil: formation universitaire. Formation complémentaire en management et dans le domaine santé-social. Expérience confirmée de la conduite d'une institution décentralisée et de taille importante (planification stratégique, gestion RH, financière, opérationnelle...). Connaissance de la politique et de l'économie socio-sanitaire. Connaissance de l'allemand. Autorité naturelle et capacité développée de leadership. Vision globale et stratégique. Sens de la communication et de la négociation. Capacité d'organisation et de planification. Sens du service public. L'OMSV est un partenaire du Service de la santé publique. Ses collaborateurs ne font pas partie du personnel de l'Administration cantonale vaudoise, mais bénéficient du même barème salarial.

Renseignements: M. Didier Gasser, 021/316.29.20

Adresse: réf. 3606G, M. Jean-Claude Rochat, Président de l'OMSV, Av. de Provence 4 – 1014 Lausanne

Responsable des finances et du contrôle de gestion pour l'OMSV **100%**

Mission: conduire et coordonner, avec une équipe performante, l'activité du secteur finances, contrôle de gestion, comptabilité, administration du personnel et tarification. Développer le rôle de partenaire auprès de directions régionales. Anticiper et orienter une gestion financière efficace, en fonction des objectifs de l'entreprise. Conduire la démarche budgétaire et son suivi. Introduire des tableaux de bord et des outils de contrôle de gestion et de comptabilité analytique. Assurer la formation et le coaching nécessaire à leur application. Conseiller les directions régionales en contrôle de gestion et audit opérationnel.

Profil: formation universitaire ou équivalente. Diplôme fédéral de contrôleur de gestion. Expérience de gestion d'un service de finance et de contrôle de gestion. Connaissance des logiciels de comptabilité analytique récents. La participation à la mise en place d'un système informatique (comptabilité) est un plus. Esprit de service. Vision globale et approche analytique et synthétique. Capacité à mobiliser. Sens de l'initiative et de l'organisation. Autorité naturelle et faculté de communication.

L'OMSV est un partenaire du Service de la santé publique. Ses collaborateurs ne font pas partie du personnel de l'Administration cantonale vaudoise, mais bénéficient du même barème salarial.

Renseignements: M. Pierre Berlie, 021/623 36 36

Adresse: réf. 3607G, OMSV, M. Pierre Berlie, Av. de Provence 4 – 1014 Lausanne

OJV Ordre judiciaire vaudois

Greffier/ère substitut-e au Tribunal d'arrondissement de La Côte, Nyon **100%**

Mission: travailler en étroite collaboration avec le président, rédiger des projets de décisions judiciaires sur la base du dossier et des notes recueillies en audience ou en délibération (cl. 21-25).

Profil: licence en droit. Intérêt pour le domaine civil, goût pour la rédaction de décisions judiciaires.

Renseignements: Mme Laurence Dousse-Bossel, 022/365.52.18

Adresse: réf. 3597G, Tribunal d'arrondissement de La Côte, Mme Laurence Dousse-Bossel, Rte de St-Cergue 38 – 1260 Nyon

Spécialiste d'opérations à l'Office des poursuites et faillites de l'arrondissement de Moudon-Oron 100%

Mission: contact avec le public en rapport avec la loi sur la poursuite et la faillite. Travaux spéciaux à l'extérieur et travaux administratifs au bureau.

Profil: spécialiste d'opérations A: pratique de 3 ans en règle générale comme spécialiste d'opérations B, CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent. Attestation de perfectionnement. Pratique de 9 ans en règle générale, dont 3 dans un office de poursuites et faillites. Spécialiste d'opérations B: pratique de 3 ans en règle générale comme spécialiste d'opérations C, CFC de commerce ou titre jugé équivalent. Attestation de perfectionnement. Pratique de 6 ans en règle générale, dont 2 dans un office de poursuites et faillites. Spécialiste d'opérations C (cl. 13-15): CFC de commerce ou titre jugé équivalent. Attestation de perfectionnement. Pratique de 3 ans en règle générale dès le CFC. Employé-e d'administration (cl. 10-12): CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans en règle générale. Le/La titulaire de ce poste peut être appelée à utiliser son véhicule privé pour les besoins du service. Pratique sur système informatique souhaitée.

Renseignements: M. Henri Fracheboud, 021/905.97.97

Adresse: réf. 3601G, Office des poursuites et faillites de l'arrondissement de Moudon-Oron, M. Henri Fracheboud, Av. de Lucens 1 - 1510 Moudon

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

Atelier «Espace emploi»

animé par Konrad Rummel et Dominique Dubourg

Les conseillers/ères RH des secteurs Bilan, Recrutement, Mobilité (BRM) ainsi que les documentalistes du Centre d'Information Professionnelle (CIP), Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle, unissent leurs compétences au service des vôtres

lundi 1^{er} juillet 2002

de 12h00 à 14h00 (12h15 début atelier),
au CIP, rue de la Borde 3d, à Lausanne.

**Thème: les tests psychométriques
ou de personnalité: peut-on s'y préparer?**

La plate-forme est ouverte exclusivement aux collaborateurs/trices de l'Administration cantonale vaudoise. Une totale confidentialité est assurée. Pour tout renseignement: CIP, tél. 021/ 315 65 12.

BRM Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Rue Caroline 4 - 1014 Lausanne - Tél. 021/316 29 20 - Fax 021/316 29 23

Heures d'ouverture:

8h - 12h et 13h30 - 17h

(vendredi jusqu'à 16h30)



VIOLON D'INGRES

Lionel Eperon: celui qui chante

Côté cour, Lionel Eperon est secrétaire général adjoint au Département de l'économie (DEC). Côté jardin, il troque son costume deux-pièces pour la tenue jeans-tee-shirt, son ordinateur pour un micro et... en scène pour un tour de chant. Enfant déjà, il faisait partie d'une petite chorale de village, puis, à l'adolescence, Lionel Eperon remplace le chanteur du groupe *Axis*, une formation qui écumait alors les bals des villages vaudois. A 17 ans, on lui propose de devenir le chanteur d'un groupe neuchâtelois, *Pacific*. Engagé de suite, le jeune étudiant commence alors la vie trépidante d'un chanteur pas tout à fait solitaire. Entouré de deux chanteuses, d'un batteur, d'un bassiste, d'un clavier et d'un sonorisateur, il commence à se produire le samedi soir en public. Depuis maintenant 14 ans, sauf quelques coupures, notamment lors de l'école de recrues ou pour des raisons professionnelles, Lionel Eperon est le chanteur attiré du groupe *Pacific*.

«Il serait exagéré de dire que le chant est une passion; c'est avant tout une activité nécessaire à mon bien-être. Il m'importe en effet d'avoir un équilibre entre ma vie professionnelle et ma vie privée.» Tous les membres du groupe ayant des professions, *Pacific* ne se produit environ qu'une fois par mois, mais quel travail pour préparer un concert qui dure de 22 heures à 2-3 heures du matin, surtout quand on sait qu'il faut se rendre sur les lieux, monter le matériel, se produire sur scène et puis tout plier. «On ne devient pas riche en pratiquant ce hobby, mais le chant me procure une énergie folle et permet de recharger les batteries, surtout quand on a un travail aussi accaparant que le mien. Et puis, il ne faut oublier l'attrait que suscite la scène. Quand on y a goûté, et même si on ne se produit pas sur des scènes internationales, c'est grisant. D'ailleurs, quand on n'a pas de concert depuis un certain temps, je me rends au *Café des Artistes*, haut-lieu du karaoké lausannois, juste pour avoir le plaisir de chanter devant d'autres personnes», avoue Lionel Eperon.



DANIEL RICHARD

Sur scène, le secrétaire général adjoint du DEC est un autre homme; d'ailleurs les employés du Département des institutions et des relations extérieures (DIRE) l'ont déjà vu en pleine action, puisque le groupe s'est produit à deux reprises lors des fêtes de Noël en 2000 et 2001. Avec un répertoire comprenant les grands tubes des années 70 à nos jours, *Pacific* fait un véritable tabac à chacune de ses représentations: entre les succès de Claude François, d'Abba, de Boney M, de Supertramp ou de J.-J. Goldmann, le public se laisse bercer par ces airs connus et en redemande. Le groupe a d'ailleurs un projet important cette année, puisqu'il va se produire le **1^{er} Août à Neuchâtel dans le cadre d'Expo 02.**

AMF

Informatique: l'implacable loi des logiciels

Le parc informatique de l'administration cantonale souffre de vieillesse précoce et devra être renouvelé.

Depuis le début de l'année, les informaticiens de l'administration vaudoise travaillent en partenariat avec la société bernoise Bedag Informatik sur le thème de l'évolution technique des postes de travail. Pour une grande part, ceux-ci sont atteints par la limite d'âge et donc incapables d'offrir à leurs utilisateurs les performances et la fiabilité attendues.

Il est ainsi prévu de renouveler une grande partie du parc micro-informatique en voie d'obsolescence. Mais comme en informatique les choses ne sont jamais simples, il est auparavant nécessaire de mener une étude technique de plusieurs mois qui prendra en compte la diversité des technologies et des applications présentes au sein de l'administration, représentative du nombre impressionnant de métiers (et donc de besoins) différents.

Il s'agira ensuite de déterminer quels seront les logiciels à installer (nouvelles versions de Microsoft Windows 2000/XP,



Office, LotusNotes, antivirus etc...), et d'autre part vérifier la compatibilité des nombreuses applications qui ont été écrites il y a quelques années pour des versions de Microsoft Windows plus anciennes (Windows 95, 98, NT).

Cette démarche de vérification est nécessaire pour garantir le bon fonctionnement des applications spécifiques avec les nouvelles

versions de Windows, ce qui entraînera par la suite l'adaptation de nombre d'entre elles.

L'effort pour mener à bien ces travaux prioritaires aura évidemment un impact sur les autres projets informatiques conduits par les UIDs, avec de possibles ralentissements de leur mise en oeuvre. Du point de vue financier, la migration s'effectuera en deux temps: un premier exposé des motifs et projet de décret (EMPD) a été accepté début 2002 par le Grand Conseil pour couvrir l'étude technique et le remplacement des postes sous Windows 95 cette année encore. Un deuxième EMPD sera présenté au Conseil d'Etat fin 2002. Il couvrira la migration complète du parc bureautique de l'administration cantonale qui devrait s'étaler de 2003 à 2004.

Durée de vie de 3 à 4 ans

En informatique, la durée de vie opérationnelle d'un poste de travail et des logiciels installés n'exécède pas en moyenne 3-4 ans. Logique incontournable motivée par les éditeurs de logiciels qui ne diffusent et ne supportent plus les anciennes versions de leurs produits.

Parallèlement à ce vaste projet de mise à niveau du matériel et des logiciels, les composants logiciels et matériels seront harmonisés au maximum afin d'assurer une diminution des coûts de l'informatique tout en favorisant l'efficacité des services «Helpdesk» et «support technique» aux utilisateurs.

Quels sont les principaux éléments qui exigent la migration vers de nouvelles technologies?

- l'obsolescence rapide des matériels et des logiciels du parc informatique,

Emplois temporaires subventionnés pour ingénieurs, techniciens et personnel administratif

Le programme national RBS (Recherche biomédicale et scientifique) propose une centaine d'emplois temporaires subventionnés destinés aux personnes diplômées à la recherche d'un emploi. Durée de l'activité: 6 mois renouvelable.

But: permettre aux candidats sélectionnés de consolider leur formation et/ou se réorienter, tout en nouant de nouveaux contacts professionnels pouvant déboucher sur un emploi. En outre, des cours de formation et de perfectionnement leur seront offerts.

Lieu d'engagement: universités, instituts, hôpitaux, cliniques, stations de recherche, etc...(dans toute la Suisse.)

Domaines d'activité: biologie, chimie, pharmacie, médecine, médecine vétérinaire, physique, ingénierie, géographie, science de l'environnement, psychologie, informatique, et économie d'entreprise (d'autres domaines peuvent être également envisagés.)

Adresse pour poser une candidature:

Dr. A.-C. Passaquin/M. Fabian Valverde, Recherche Biomédicale et Scientifique
Bâtiment de Pharmacie BEP, office 3040, Université de Lausanne, 1015 Lausanne
Tél. 021/692 46 90 ou Fax 021/ 692 46 95
E-mail: Anne-Catherine.Passaquin@ext.unil.ch

Les chefs de groupe intéressés à participer à ce programme peuvent prendre contact à la même adresse.

- l'absence de support sur les systèmes anciens et impossibilité d'y installer les nouvelles versions des logiciels du marché,
- l'homogénéisation de l'infrastructure bureautique, serveurs et postes de travail, indispensable pour optimiser le service d'encadrement des utilisateurs («helpdesk» et «support technique»),
- l'utilisation des nouvelles technologies apportant une plus grande facilité d'exploitation et de support à travers des outils d'administration et de gestion,
- l'amélioration de la disponibilité, de la fiabilité et de la performance des postes de travail,
- la meilleure maîtrise des coûts à travers l'uniformisation des postes et la centrali-

sation des serveurs,
 • la compatibilité avec le «monde extérieur» (partenaires, communes, etc.) facilitant et simplifiant les échanges.

L'entreprise est complexe et nécessite d'importants travaux techniques préparatoires. La migration se fera «en douceur» sur plusieurs mois.

Harmonisation, amélioration de la qualité du service et réduction des coûts sont les mots-clés de cette opération. Ils impliquent compréhension et discipline de la part de l'utilisateur. Le poste de travail, à l'image du téléphone, est un «outil d'entreprise» au service de la créativité professionnelle et non de l'informaticien qui sommeille en chacun d'entre nous (voir encadré).

Jean-Philippe Chautard

Trop d'informatique, pas assez au boulot!

Selon différentes études, dont celle du Gartner, pour les cas où la gestion des postes de travail n'est pas «professionnalisée», les utilisateurs passent jusqu'à 25% de leur temps à «faire de l'informatique» au détriment de leurs activités métier: pour 5000 utilisateurs, un tel «gâchis» représenterait plus de 1'000 postes de travail dont le coût est à comparer avec celui des prestations fournies par des professionnels!

Le destin de nos «vieux» ordinateurs

Après 3 à 4 ans, notre bonne bécane est déjà trop vieille. Les moins chanceuses d'entre elles partent à la casse tandis que les autres vivent une deuxième jeunesse dans un pays en voie de développement ou entre les mains d'un collaborateur qui l'aura racheté à la CADEV.

Chaque année, quelque 2'000 ordinateurs, sur les 6'000 que compte l'administration cantonale (écoles et hôpitaux exceptés), partent en retraite anticipée. Motifs: plus assez performants pour les besoins en constante et rapide évolution de l'administration (mémoire insuffisante, incompatibilité avec les nouveaux logiciels,...). «La durée de vie d'un ordinateur est de 3 à 4 ans, nous sommes donc régulièrement appelés à venir récupérer des palettes entières de matériel informatique devenu obsolète», précise Claude Buttex, assistant de direction à la Centrale d'achat de l'Etat de Vaud (CADEV). Si les unités informatiques des départements décident du renouvellement du parc informatique, la CADEV, elle, se charge de son recyclage.

Quid des données sensibles?

«Pour des raisons de sécurité ainsi que par respect des licences, nous vidons tous les ordinateurs que nous récupérons. Cela veut dire que tous les programmes ainsi que toutes les données contenues dans le disque dur sont physiquement nettoyés. Lorsque l'accès aux données sensibles est trop complexe, les disques durs sont tout simplement détruits», explique Claude Buttex.

Destination: Togo ou Ho Chi Minh

Trois options de vie attendent l'ordinateur vidé de sa substance dont l'une est sa renaissance dans le Tiers Monde. Ainsi, en collaboration avec des associations caritatives, la CADEV a équipé il y a deux

ans une classe au Togo et un hôpital d'Ho Chi Minh. «Il s'agissait d'ordinateurs en parfait état de marche mais pas assez performants à nos yeux car appartenant à la première génération des pentium», précise Claude Buttex.

Collaborateurs et particuliers

Afin d'échapper à une destruction définitive, certains ordinateurs retrouvent utilité entre les mains de collaborateurs de l'administration ou des particuliers. Ainsi, la CADEV est occasionnellement contactée par des Offices régionaux de placement à la recherche d'ordinateurs bon marché qui permettront à des chômeurs de rédiger et mettre à jour leur curriculum vitae. Tandis que nombreux sont les collaborateurs qui souhaitent récupérer leur bécane lors d'un renouvellement du matériel informatique de leur service par exemple. Pour 100 à 150 francs en moyenne, ils rachètent un écran, un clavier, une souris et un disque dur vide bien sûr. Si les hangars de la CADEV recèlent surtout des PC on trouve aussi des Mac, ordinateurs dont la moyenne d'âge n'excède souvent pas 4 ans. Et pour quelques dizaines de francs

de plus, ils peuvent acquérir qui une imprimante, qui un scanner ou un zip (s'il y en a en stock).

Complètement obsolètes, en panne ou détruits pour des raisons de sécurité, les ordinateurs en rade sont convoyés vers un atelier spécialement aménagé dans les établissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe où des détenus les recyclent.

Annika Gil



Gilbert Boand, responsable de la logistique, et Claude Buttex, assistant de direction, au milieu de vieux ordinateurs stockés à la CADEV avant leur recyclage.



Les décisions de la quinzaine

Dans cette rubrique sont présentées sous forme succincte les décisions prises par le Conseil d'Etat au cours de la quinzaine écoulée. Elles sont classées par département. Les objets dépendant de la présidence ou relevant des compétences de plusieurs départements sont placés en tête. Les références en italique au bas de chaque résumé indiquent où s'adresser pour obtenir des informations plus complètes

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

Subventionnement de l'association Appartenances pour 2002

Le Conseil d'Etat a décidé d'accorder un montant de Fr. 400'000.- à l'association Appartenances, à titre de subvention complémentaire

de l'Etat de Vaud pour 2002. Les compétences de l'Etat, notamment dans le domaine de la santé, du social et de la formation. Les prestations fournies par Appartenances relèvent de la politique d'accueil, d'intégration et d'aide au retour des populations immigrées. La subvention est soumise à l'approbation de la commission des finances du Grand conseil.

Georges Piotet, adjoint social, secrétariat général, 021 316 50 20

Contrat de prestations des Hospices cantonaux

Le Conseil d'Etat a adopté le contrat de prestations 2002 définitif entre l'Etat de Vaud, les Hospices cantonaux et l'Université de Lausanne. Ce contrat fixe les engagements financiers et ceux qui portent sur la performance et les prestations. Il comprend également une mise à jour du plan stratégique 2004 et tient compte des remarques et critiques formulées par les services chargés de son évaluation. Le contrat de prestations présente des fiches de prestations (23 au total) avec les engagements en termes de performance, de coût et de qualité. Un effort important a donc été réalisé afin de rendre le contrat progressivement conforme à l'article 10 du décret sur les contrats de prestations.

Marc Diserens, chef du Service de la santé publique, 021 316 42 41

Département de la formation et de la jeunesse: réorganisation du Secrétariat général

Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation et de la jeunesse, souhaite réorganiser son secrétariat général en le recentrant peu à peu sur son rôle d'état-major et de soutien logistique. Bureaux et offices opérationnels seront ainsi détachés du Secrétariat général pour être intégrés dans les différents services du DFJ.

La réorganisation du secrétariat général du DFJ a pour but, à l'instar des secrétariats généraux des autres départements, de regrouper en son sein les structures nécessaires à sa mission de soutien logistique à la cheffe du Département et aux services (finances, informatique, ressources humaines, communication et affaires juridiques). Les regroupements prévus sont les suivants:

- Le Bureau des constructions scolaires, qui voit sa mission se modifier avec EtaCom, rejoindra la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO),
- Le Bureau de l'enseignement privé sera également rattaché à la DGEO,
- L'Office cantonal d'orientation profes-

sionnelle (OCOSP), l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE) et l'Office des écoles en santé (ODES) seront regroupés avec les éléments composant le Service de l'enseignement spécialisé (SES) pour constituer un nouveau service englobant l'ensemble des entités transversales d'aide à la formation.

Ces dispositions devant entrer en vigueur à l'automne, un groupe de conduite préparera ces rattachements et les conditions cadres de la réalisation de ce projet. M. Christian Pilloud, secrétaire général ad interim, présidera ce groupe comprenant par ailleurs Mme Sandra Reymond-Hill, secrétaire générale adjointe, M. Jean-Jacques Allisson, chef du Service de l'enseignement spécialisé, les trois chefs des offices concernés, et un représentant du Service du personnel de l'Etat de Vaud.

Dans l'attente de la mise en œuvre de ces changements, les différents bureaux et offices restent rattachés au secrétariat général, sous la direction de Christian Pilloud.

Comptes 2001 des Hospices cantonaux

Comme l'année précédente, les comptes des Hospices sont équilibrés en 2001. L'excédent de revenus s'élève à 0.7 million de francs, soit 0.08% du total des dépenses. Ce résultat a été atteint malgré une légère croissance d'activité (+2%) par rapport à l'an 2000. C'est la quatrième année consécutive que le nombre de patients traités augmente, de même que la lourdeur et la complexité des cas pris en charge. En revanche, après une année 2000 très difficile en raison de la pénurie de personnel, en particulier de personnel soignant, 2001 a été marqué par une légère amélioration. Il y a eu moins de départs et les postes budgétés ont tous pu être pourvus.

Luc Schenker, Office des finances des Hospices cantonaux, 021 314 69 61

Programme d'investissements de modernisation des EMS: suspension technique

En avril 2002, le Conseil d'Etat a soumis au Grand Conseil un exposé des motifs et projets de décrets (EMPD) accordant un crédit d'étude de fr. 8'870'000.- et un crédit-cadre de fr. 5'870'000.- pour le programme d'investissement et de modernisation des EMS du canton. Cependant, après examen juridique approfondi, il apparaît que ces deux projets ne sont pas conformes à la loi, du fait qu'ils prévoient de prélever les crédits nécessaires sur le budget d'investissement et non sur le budget de fonctionnement, en contradiction avec le système prévu par la loi du 5 décembre 1978 sur la planification et le financement des établissements sanitaires d'intérêt public et des réseaux de soins (LPPES). Le Conseil d'Etat a décidé de retirer provisoirement cet EMPD qui est actuellement en main du Grand Conseil. Il s'agit d'apporter à ces projets des adaptations formelles qui ne remettent pas en question le fond des projets d'investissements dans les EMS. L'objet sera ensuite soumis au Grand Conseil lors de sa session de septembre 2002.

Marc Weber, adjoint juriste, Service de la santé publique, 021 316 42 24

DEC

Département de l'économie

L'Etat de Vaud adhère à l'Association Pôle Chablais Vaud

Afin que les dossiers du pôle de développement de l'Association régionale pour le développement du district d'Aigle (ARDA) progressent, le Conseil d'Etat a accepté que l'Etat de Vaud adhère à la future Association Pôle Chablais Vaud, dont feront également partie les communes d'Aigle, Ollon, Bex, Villeneuve, Rennaz et Noville. Le pôle Chablais Vaud est formé de quatre sites - Aigle, Bex, Ollon et Villeneuve - répartis sur les six communes membres de l'Association. Du fait de sa proximité, le Canton du Valais se voit accorder un

statut d'observateur avec voix consultative. Il sera représenté par l'Association régionale Monthey-St-Maurice (ARMS).

Luigi Brachetta, économiste au Service de l'économie et du tourisme, 021 316 60 06
Roland Hayez, responsable de projets au Service de l'économie et du tourisme, 021 316 60 18

BCV : le Conseil d'Etat clarifie sa position auprès du Grand Conseil



En réponse aux interpellations des députés Michèle Gay-Vallotton et Jérôme Christen demandant des éclaircissements sur la révocation de M. Gilbert Duchoud, le Conseil d'Etat rappelle qu'il est autorisé de nomination et de révocation du président du Conseil d'administration de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV). Il souligne que le renvoi de M. Duchoud a, avant tout, été motivé par la rupture du lien de confiance, à laquelle est venue s'ajouter la très probable poursuite des investigations de la Commission fédérale des Banques (CFB) à son encontre. Concernant les conditions de rémunération et d'indemnités des membres des organes de la banque, il remarque qu'il incombe au seul Conseil d'administration de fixer ce type de traitement. Désormais, le Conseil d'Etat entend cependant disposer d'une information complète à ce sujet et rappelle qu'il a vivement déploré le traitement dont a bénéficié M. Duchoud. Enfin, il précise qu'il n'a subi aucune pression de la CFB.

Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021 316 60 10

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Rapport intermédiaire du Conseil d'Etat sur la fusion des communes

Le Conseil d'Etat a pris acte avec intérêt des propositions contenues dans la motion

du député Xavier Koeb, renvoyée au Conseil d'Etat en juin 2001, et demandant un décret destiné à encourager la fusion des communes. Il se plongera dans la réflexion dans les meilleurs délais, indépendamment du sort que le peuple réservera au texte définitif de la Constitution en automne prochain. Il rappelle que, malgré l'actuelle absence de base légale autorisant un soutien financier aux fusions, il offre son appui technique gratuitement (cadastres, conseils juridiques, registre foncier).

Olivier Meuwly, chef du Service de justice, de l'intérieur et des cultes, 021 216 40 80

Projet TV-Bourdo-Net: préavis favorable du Conseil d'Etat

Conformément à la loi fédérale sur la radio et la télévision, l'Office fédéral de la communication (OFCOM) a consulté le Conseil d'Etat sur une demande de concession de la Ville de Lausanne en faveur de l'Association TV-Bourdo-Net, pour la diffusion d'un programme de télévision locale concernant le quartier de la Bourdonnette. Dans sa réponse à l'OFCOM, le Conseil d'Etat donne un préavis favorable à ce projet de télévision

de proximité, visant à favoriser les contacts entre les habitants d'un quartier.

Henry Rosset, adjoint, Service des affaires culturelles, 021 316 33 00

Brevets d'inventions biotechnologiques: oui à l'eurocompatibilité

Le Conseil d'Etat se déclare favorable à l'harmonisation des dispositions de la législation suisse avec le droit européen (adaptation formelle et rédactionnelle) relative à la protection juridique des inventions biotechnologiques (brevetabilité de la vie). Cet alignement ne modifie pas la solution retenue par le droit suisse en la matière, puisque celui-ci reconnaît déjà que des inventions techniques dans le domaine du vivant peuvent déjà faire l'objet d'un brevet. Cette révision de la loi fédérale sur les brevets d'inventions (LBI) du 25 juin 1954 clarifie les effets de la protection de tels brevets. Le Conseil d'Etat relève toutefois, dans la prise de position qu'il adresse à la Confédération, qu'il ne faut pas perdre de vue que le droit des brevets ne peut fournir le garde-fou nécessaire à l'encadrement du génie génétique.

Me Christine Maurer, conseillère juridique, SJIC, 021 316 45 45

Assermentation du Ministère public. Le Conseil d'Etat réitère sa confiance au procureur général

Le Conseil d'Etat a assermenté pour 4 ans les officiers du Ministère public, lundi 10 juin au Château cantonal, en présence de la Cour administrative du Tribunal cantonal, présidée par Raymond Grec. Le Gouvernement a saisi cette occasion pour réitérer sa confiance au procureur général, Jean-Marc Schwenter, et à ses substituts. Il s'agit là de la dernière assermentation du procureur général, qui prendra sa retraite au terme de ce mandat.

Le Parquet se compose en outre d'Antoine Landry, premier substitut, Bertrand Sauterel, Franz Moos, Sylvie Giroud Walther, Annabel Fridez, Stéphane Parrone et Camilla Masson, substituts.

Le Ministère public est

placé sous la haute surveillance du Conseil d'Etat et exerce l'action publique auprès des tribunaux civils et pénaux, jusqu'au Tribunal fédéral. Il a pour mission générale de veiller à l'application de la loi. Il représente l'Etat et voit passer tous les dossiers pénaux, sur lesquels il peut donner son avis. Il participe à l'instruction lors des débats devant le tribunal, auquel il propose une solution avec le souci constant d'une saine justice et de la défense de l'intérêt public. Sa présence est obligatoire à l'audience de jugement lorsqu'un tribunal criminel est saisi de la cause. Il est amené à requérir contre les accusés des peines ou des mesures parfois lourdes, mais son indépendance lui permet également de

proposer l'acquiescement.

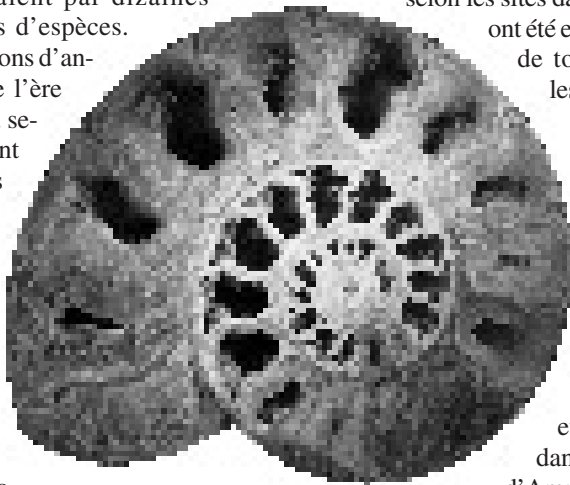
Le rôle du Parquet ne s'exerce pas exclusivement en matière pénale, mais également dans le domaine du droit civil où il lui appartient de faire valoir le point de vue de l'Etat dans les affaires où l'intérêt public est en jeu (protection des enfants, hospitalisations d'office, mise sous tutelle, etc...)

A l'instar de l'Ordre judiciaire, le Ministère public n'a pas été épargné, ces derniers mois, par une campagne organisée visant à sa déstabilisation. Le Ministère public a poursuivi et assumé sa tâche avec rigueur et efficacité, ce que le Gouvernement a tenu à relever lors de cette assermentation, au cours de laquelle il lui a renouvelé son soutien et sa confiance.

Lorsque les ammonites nageaient dans les mers

Elles ont côtoyé les dinosaures, batifolé pendant plus de 325 millions d'années dans les mers avant de tirer définitivement leur révérence. Elles revivent le temps d'une exposition.

Elles étaient les reines des mers. Elles se comptaient par dizaines de milliers d'espèces. Pendant 325 millions d'années, de la fin de l'ère primaire jusqu'au secondaire, elles ont peuplé les mers de la Terre. Les ammonites, dont la coquille nous rappelle celle plus petite de notre escargot, ont pourtant brusquement disparu il y a 65 millions d'années, probablement suite aux changements climatiques qui résultèrent de l'impact d'un gros météorite. D'elles, il ne nous reste que leurs coquilles fossilisées. De par leur forme en spirale et de par la

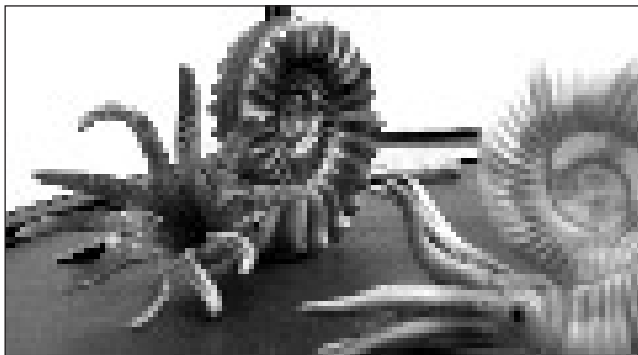


richesse de leur ornementation qui varie selon les sites dans lesquelles elles ont été ensevelies, elles ont de tout temps fasciné les hommes.

Leur nom, ammonite, découle d'ailleurs du dieu égyptien Ammon dont les attributs majeurs étaient des cornes de bélier. Cornes que l'on retrouve chez Zeus et Jupiter, les pendants grec et romain d'Ammon.

La plus belle collection privée de Suisse

Passionné par les minéraux et les fossiles, Serge Guillod s'est constitué au fil du temps la plus grande si ce n'est la plus belle collection privée d'ammonites de Suisse. Des spécimens de Sibérie aux motifs finement ciselés dans de la calcite porcelannée aux splendides ammonites extraites de mines de Madagascar (photo), par dizaines elles se racontent à l'Espace Arlaud. – AG



Reconstitutions d'ammonites. Bien qu'éteintes depuis 65 millions d'années, les ammonites revivent grâce à leurs coquilles qui nous sont parvenues en nombre tandis que les parties molles du céphalopode n'ont que très rarement été fossilisées.

«Autrefois la mer... le temps des ammonites», une exposition du Musée cantonal de géologie, à l'Espace Arlaud, place de la Riponne, Lausanne.

Mercr.-vendr.: 12h à 18h, sam.-dim.: 11h à 17h. Jusqu'au 8 septembre.



Jardinier de profession, le Montreusien Serge Guillod avoue une attirance particulière pour les ammonites, les reines de son impressionnante collection de fossiles.

Expositions

CHUV, hall principal, Lausanne. *Les ateliers Vivre de la Fondation Mont-Calm.* Exposition des œuvres des résidents de la fondation. Jusqu'au 4 juillet.

Espace Arlaud, Lausanne. *Deux archéologues suisses photographient la Grèce. Waldemar Deonna et Paul Collart, 1904-1939.* Une exposition du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire. Jusqu'au 8 sept.

Fondation Claude Verdan - Musée de la main, Lausanne. *Parfum - L'Expo.* A la découverte interactive du monde du parfum. Jusqu'au 29 septembre.

Musée historique de Vevey. *William Michaud (1829-1902) lettres, dessins et aquarelles d'un émigrant vaudois au Brésil.* Ma-di: 10h30-12h/14h-17h30. Jusqu'au 12 janvier 2003.

Musée de design et d'arts appliqués contemporains, Lausanne. *Autant-Lara, un cinéaste contre tous.* Une exposition construite autour des archives personnelles du cinéaste qui les a léguées en 1996 à la Cinémathèque suisse. **Ateliers:** vendredi 12 juillet, de 11h à 13h (adultes/enfants), mercredi 17 juillet, de 11h à 13h (enfants) et mercredi 4 septembre, de 15h à 17h (enfants). Réservation: 021 315 25 30. **Visite guidée:** mardi 3 septembre, à 18h30. **Rétrospective intégrale des films de Claude Autant-Lara** à la Cinémathèque suisse jusqu'au 31 août. Jusqu'au 22 septembre.

Musée de L'Elysée, Lausanne. *new york après New York - Mémoire d'une ville blessee. Rétrospective de l'œuvre de Charles Gagnon.* Face à un espace urbain ambigu, fragmenté et complexe, l'artiste québécois Charles Gagnon propose des images dépouillées, combinant recherche esthétique et spirituelle. **Visites guidées gratuites: dimanches 1^{er} et 15 septembre, à 15h et 16h.** Jusqu'au 16 septembre.

Musée historique de lausanne. *Coiffes, bonnets et béguins de la fin du 18^e au début du 20^e siècle.* Pour la première fois, une exposition présente quelque 120 bonnets et autres béguins du musée, fraîchement restaurés. En outre, tableaux et gravures permettent de situer ces coiffes dans une époque où il convenait que femmes et enfants couvrent leurs cheveux. Jusqu'au 22 décembre.

Musée Jenisch, Vevey. *Balthus: de Piero della Francesca à Alberto Giacometti.* Rétrospective élaborée en relation avec Balthus et dont la présentation constitue l'une des dernières volontés de l'artiste récemment disparu. Jusqu'au 25 août.